

CRANS-MONTANA Un débat public en vue du scrutin du 28 septembre sur la taxe R2 a eu lieu jeudi soir.

La taxe continue de diviser

PATRICK FERRARI

Passera ou ne passera pas? A une semaine du scrutin sur la taxe pour les résidences secondaires (R2), la tension monte à Crans-Montana. Jeudi, l'heure était venue de débattre publiquement de la question. Dans la salle, peu de citoyens lambda, mais un petit nombre de convaincus étaient tout de même présents. A la table du débat, on retrouvait les représentants des autorités communales, défenseurs du projet face aux représentants d'associations opposées au règlement sur les R2.

Les effets de la taxe

Dans les deux camps, le constat est le même. Crans-Montana n'attire plus autant de touristes qu'avant. Le taux d'occupation de 30 à 40 nuitées en moyenne par an des R2 ne suffit pas pour pérenniser financièrement le tourisme de la station. Par contre, la solution proposée divise. « Cette taxe s'apparente à une punition pour les propriétaires de résidences secondaires », affirme l'opposante Nancy Constantin qui représente l'association des Arts et métiers de Crans-Montana. Pour les autorités, la taxe devrait permettre de récolter le financement nécessaire aux infrastructures touristiques. « Nous avons besoin de ces 10 millions par an pour développer la station », assure Jean-Claude Savoy, président de l'Association des communes de Crans-Montana. « Nous faisons le

« Cette taxe s'apparente à une punition pour les propriétaires »

NANCY CONSTANTIN
COMITÉ ASSOC. ARTS ET MÉTIERS

« Comment peut-on vendre une destination avec cette taxe? »

LAURENT TSCHOPP
EXPERT FISCAL

« Ce projet garantit une pérennité du tourisme à Crans-Montana. »

PASCAL REY
PRÉSIDENT COMMISSION DU RÈGLEMENT

« Nous avons besoin de ces 10 millions pour développer la station. »

JEAN-CLAUDE SAVOY
PRÉSIDENT ACCM



pari que cet argent nous permettra d'investir pour faire revenir les visiteurs. » De l'avis des opposants ce choix est contre-productif. « Je ne sais pas si cette taxe va inciter les propriétaires à partir », indique Laurent Tschopp. « Mais imaginez la pub venez à Crans-Montana découvrez nos taxes et nos contrôles. Comment vend-on une destina-

tion avec cela? » Selon eux, la première étape doit être de reconstruire l'attrait de la station en mettant les différents acteurs autour de la table.

Une procédure discutée

« Nous avons été à l'écoute du représentant de l'APACHE (association de propriétaires de R2 sur le

Haut-Plateau) », explique Pascal Rey, président de la commission du règlement. « Le projet a été adouci. Le nombre de jours d'occupation et les tarifs ont été revus à la baisse. » Reste qu'à une semaine du scrutin la taxe divise peut-être plus qu'au début de la procédure. La phase de consultation avec l'APACHE explique en par-

tie cet état de fait. Cette association ne représente que 350 propriétaires sur les 11 000 que compte la station. Les séances de conciliation, organisées par la suite, ne sont pas venues à bout de tous les opposants.

Mais sans taxe R2, comment financer les infrastructures susceptibles de ramener les clients?

L'OBJET DU VOTE

Règlement intercommunal sur les résidences secondaires (RRS).

SON OBJECTIF: augmenter le taux d'occupation des résidences secondaires (R2) par une taxe incitative. A défaut, réunir des financements au profit du tourisme grâce à cette taxe.

SON CONTENU: il établit tout d'abord une période d'occupation minimale de 75 jours. Si cette condition n'est pas remplie, le règlement prévoit une taxe à la charge du propriétaire dégressive en fonction de l'occupation.

EN PRATIQUE: le propriétaire doit fournir une preuve fiable de l'occupation de son bien. Le cas échéant les autorités communales pourront effectuer des contrôles. Les modalités de ces deux points ne sont pas encore fixées. **PF**

Pour Laurent Tschopp, la solution passe par des investissements publics même s'il faut pour cela s'endetter. Sa partenaire de débat, Nancy Constantin, pourrait quant à elle imaginer une augmentation d'impôts, au même titre que Gaston Barras au moment des questions du public. Une chose semble acquise pour tous. En cas de refus de la taxe, les autorités devront se pencher sur d'autres moyens de financement. Augmentation d'impôts ou de la taxe de séjour font partie des pistes plausibles. **PF**